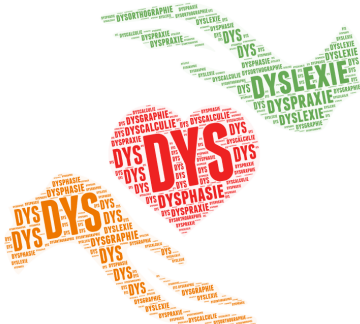




- Circonscription - Pôles ressources - T.S.A/T.S.L - Dyslexie -



Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2018

Dyslexie : trouble spécifique de la lecture.

La définition et les critères diagnostiques s'appuient sur deux outils : la CIM-10 (classification internationale des maladies, 10e révision) et le DSM-V (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders ou Manuel de diagnostique et statistique des troubles mentaux – 5ème édition).

ASH1 76 - 2017